
Lettre de Pocholle et Charlier, envoyés à Commune-Affranchie, qui transmettent le don d'un buste de Charlier, exécuté par Chinard, lors de la séance du 16 vendémiaire an III (7 octobre 1794)

Louis-Joseph Charlier, Pierre-Pomponne-Amédée Pocholle

Citer ce document / Cite this document :

Charlier Louis-Joseph, Pocholle Pierre-Pomponne-Amédée. Lettre de Pocholle et Charlier, envoyés à Commune-Affranchie, qui transmettent le don d'un buste de Charlier, exécuté par Chinard, lors de la séance du 16 vendémiaire an III (7 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVIII - Du 3 vendémiaire au 17 vendémiaire an III (24 septembre au 8 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1994. p. 366;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1994_num_98_1_17204_t1_0366_0000_9

Fichier pdf généré le 07/10/2019

la Convention de leur parfait dévouement et de leur obéissance la plus constante à ses décrets, lui disent que, quoiqu'ils ne remplissent plus la place de surveillance, ils ne cesseront pas de surveiller. C'est, disent-ils, le devoir des vrais républicains; nous le remplissons, nous vous le jurons.

Mention honorable, insertion au bulletin (30).

[*Les membres du comité révolutionnaire de Châtillon-sur-Chalaronne à la Convention nationale, du 6 vendémiaire an III*] (31)

Liberté Egalité
Vive la République

Citoyens représentans,

Que les aristocrates, les malveillants ne s'imaginent pas échapper à nos regards quoique nous ne remplissons plus la place de surveillands. Qu'ils sachent que nous les avons veillés et que nous les veilleront encore. C'est le devoir des vrais républicains. Nous vous le jurons en commençant cette nouvelle année et c'est nous croyons ne pas mieux faire ainsi que de vous assurer du plus parfait dévouement et de l'obéissance la plus aveugle à tous vos décrets fondés sur les droits de l'homme.

FOURAT, *président*,
CHABANEL, LACROIX, DENGRAN, RIGOLET,
BACCONNIER, MURILLON, GAY.

22

Le représentant du peuple Fousseidoire, en mission dans les départemens des Haut et Bas-Rhin, fait passer à la Convention une somme de 336 L 5 s., fruit d'une collecte civique que la petite commune de Rothau, au bas de la Roche, district de Benfeld [Bas-Rhin], offre à la patrie, et qu'elle destine à la construction des vaisseaux de guerre de la République. Cette offrande est accompagnée d'une adresse simple et patriotique.

Mention honorable, insertion au bulletin (32).

[*Fousseidoire, représentant du peuple, à la Convention nationale, de Strasbourg, le 10 vendémiaire an III*] (33)

Citoyens collègues,

La société populaire de la petite commune de Rothau au bas de la Roche, district de Ben-

(30) P.-V., XLVII, 7. Bull., 24 vend. (suppl.).

(31) C 321, pl. 1345, p. 14.

(32) P.-V., XLVII, 7. Bull., 17 vend.; Bull., 25 vend. (suppl.); C. Eg., n° 782; M. U., XLIV, 281.

(33) C 321, pl. 1341, p. 22. L'adresse n'est pas conservée dans la série C.

feld, vient de me faire parvenir une somme de 336 L 5 s. qu'elle destine à la construction des vaisseaux de guerre de la République. Je vous transmets donc cette somme, fruit d'une collecte civique, afin de remplir le voeu de cette société; mais je crois devoir joindre à l'envoi que je vous fais l'adresse qui l'accompagnait.

Cette adresse n'est point rédigée selon les strictes règles de l'art, mais lorsque vous en entendrez la lecture, vos âmes seront émuës par ces délicieux sentimens qu'inspire seul le vrai patriotisme.

Salut et fraternité.

FOUSSEIDOIRE.

23

Les représentans du peuple Pocholle et Charlier, en mission à Commune-Affranchie, font passer à la Convention nationale le buste de Châlier en salpêtre, dont l'artiste Chinard, qui a eu la double gloire d'être couronné à Rome pour ses talents, et enfermé dans les prisons du pape, pour son patriotisme, fait hommage à la Convention. Le même artiste prépare le buste du fondateur de la liberté romaine: il ne demande, pour prix de ses travaux, qu'un regard des représentans du Peuple français.

Insertion au bulletin (34).

[*Pocholle et Charlier, représentans du peuple, à la Convention nationale, de Commune-Affranchie, le 12 vendémiaire an III*] (35)

Citoyens collègues,

Nous vous envoyons le buste de Châlier en salpêtre. Chinard qui en est l'auteur a eu la double gloire d'être couronné à Rome pour ses talents et enfermé dans les prisons du pape pour son patriotisme. Cet artiste ne demande pour prix de son travail qu'un regard de la Convention nationale. Il prépare le buste de Brutus dans la même matière, il vous en fera l'hommage et rendra cet ouvrage digne du fondateur de la liberté romaine et des représentans du peuple français.

Salut et fraternité.

CHARLIER, PCHOLLE.

24

Le représentant du peuple Rougemont, envoyé pour l'embrigadement près l'armée

(34) P.-V., XLVII, 8. Bull., 17 vend.; *Moniteur*, XXII, 172; C. Eg., n° 782; F. de la Républ., n° 17; *Gazette Fr.*, n° 1010; J. Fr., n° 742; *Mess. Soir*, n° 780; M. U., XLIV, 248.

(35) C 321, pl. 1338, p. 15.